

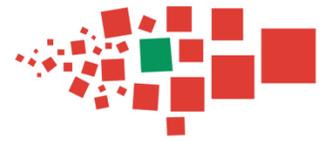
المركز الجهوي للإستثمار
Centre Régional d'Investissement
الدار البيضاء - سطات
Casablanca - Settat

Sommaire

Le CRI Casablanca-Settat vous guide dans vos choix de financement, à travers ce kit dédié qui vous présente un large éventail de solutions publiques et privées.

Choisissez le mécanisme de financement le plus adapté à votre projet selon vos besoins et profil, tout en vous adressant aux organismes clés.

- **Appui à l'innovation**
- **Appui à la croissance verte & énergies renouvelables**
- **Appui aux autoentrepreneurs & TPE**
- **Appui aux PME**
- **Private equity & business angels**
- **Appui à la Finance Participative**
- **Appui à la relance Post-COVID 19**
- **Appui à l'Export**
- **Appui à l'accès aux marchés**
- **Appui au recrutement et à la formation**
- **Ecosystème de l'entrepreneuriat & de l'investissement**



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui à l'innovation



INNOV IDEA



تمويلكم
TAMWILCOM

Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Sont finançables par la subvention, les dépenses couvrant forfaitairement les divers frais liés au projet innovant et engagés par la cible éligible (frais liés à la souscription d'une assurance, frais de déplacements, frais de communication, d'abonnement à des bases de données...).
- Sont également finançables toutes autres dépenses nécessaires à l'accompagnement de la cible éligible (frais de location, assistance, formation...) auprès d'une structure labellisée par Tamwilcom

Suis-je éligible ?

- Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par Tamwilcom et souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante (nouveau produit, nouveau processus, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain...).
- Le financement est octroyé sous forme d'une subvention plafonnée à :
 - 100.000 DH par porteur de projet
 - 200.000 DH en cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés
- Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labellisée.

Comment soumettre? Consulter la liste des structures labélisées sur le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-idea

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

INNOV START



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Sont finançables par le prêt d'honneur au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants: prototypage et de tests, location/mise à disposition de facilités techniques, de laboratoires, de serveurs, sondage et étude de marché, élaboration de la stratégie et du business modèle/business plan...

Suis-je éligible ?

- Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par Tamwilcom et souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de leur projet basé sur une idée innovante (nouveau produit, nouveau processus, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain...)
- Le financement est octroyé sous forme de prêt d'honneur (prêt sans suretés et sans intérêts) plafonné à :
 - 250.000 DH par porteur de projet
 - 500.000 DH en cas de projet présenté par deux candidats ou plus
- Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labélisée.

- ## Comment soumettre? Consulter la liste des structures labélisées sur le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-start

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

INNOV RISK



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Entreprises en phase de création/démarrage ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leurs besoins de trésorerie, des compléments d'investissements ou des frais de commercialisation de leurs produits.

Suis-je éligible ?

- Sont finançables par l'avance remboursable au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants : Prototypage et de tests dans le cadre du développement/affinement de produits, Mise en place des installations de production, Marketing et commercialisation, Besoin en fonds de roulement...
- Le financement est octroyé sous forme d'avance remboursable dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital- risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser 2.000.000 DH.

- ## Comment soumettre? S'adresser aux sociétés de gestion partenaires www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/innov-risk

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

CRÉATIVITÉ & CO-DÉVELOPPEMENT

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Une prise en charge partielle de coûts relatifs à des projets de créativité et de co-développement dans le domaine industriel.
- Les projets ciblés concernent:
 - Développement d'un nouveau produit innovant et/ou technologique.
 - Développement d'un produit fini et de marque marocaine.
 - Développement produit en substitution aux importations.
 - Co-développement de nouveaux produits avec un donneur d'ordre
- L'apport de ce programme est de l'ordre de:
 - 3 MDH pour les PME
 - 2 MDH pour les TPE

Suis-je éligible ?

- Être une Petite ou Moyenne Entreprise en amorçage ou en croissance, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 200 MDH avec un fort potentiel de croissance.
- Disposer d'un projet de créativité & de co-développement dans le secteur industriel

Qui contacter?

Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

www.marocpme.gov.ma/creativite-co-developpement/

TATWIR STARTUP

Qui est en charge ?

Maroc PME & MSEC

De quoi s'agit-il ?

- Un programme d'accompagnement à travers une offre intégrée de bout en bout pour les projets de startups industrielles de l'idéation jusqu'à l'industrialisation.
- L'offre de valeur englobe: la pré-incubation à travers la sélection des idées, l'incubation à travers la transformation des idées en projets viables et leur concrétisation, et finalement un appui à l'industrialisation.
- L'apport de ce programme se situe à trois niveaux:
 - Une prise en charge totale des phases de pré-incubation et incubation;
 - Un Appui additionnel de 50% du projet de créativité, design et développement du produit industriel avec un plafond de 1,5 MDH;
 - Un soutien financier de 30% plafonné à 2MDH/TTC projet sous forme d'appui à l'investissement des projets de startups industrielles sélectionnées.

Suis-je éligible ?

- Etre porteur de projet de startup démontrant une motivation entrepreneuriale ayant une idée de projets valorisable par la création d'entreprise;
- Etre une startup avec un fort potentiel de croissance;
- Projets industriels innovants ou de services à forte valeur ajoutée liée à l'industrie.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME <https://dev.marocpme.gov.ma/tatwir/tatwir-startup/>

MOUWAKABA- Accélération de la Jeune Entreprise Innovante

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Un accompagnement de l'entreprise lui permettant de développer des solutions viables à travers un accompagnement groupé et un coaching individuel fournies par des experts, des coachs et des Guest speakers.

Suis-je éligible ?

- Etre une jeune ou petite entreprise à caractère innovant
- Avoir un fort potentiel de croissance et d'impact.
- Volonté de revoir son business model et réaliser une première levée de fonds.

Offre de valeur

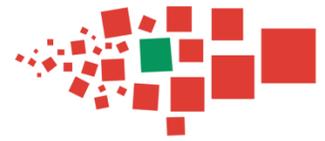
- ✓ Définir un modèle économique avec un plan d'affaires pour les trois prochaines années.
- ✓ Définir une stratégie organisationnelle orientée marché, adaptée au modèle économique avec une feuille de route pour son déploiement.
- ✓ Etablir un tableau de bord pour le suivi des performances.
- ✓ Développer le réseautage de l'entreprise avec les donneurs d'ordre ou des partenaires financiers ou des mentor

Subvention

- Prise en charge le coût de la prestation de service à hauteur de:
- ✓ 80% pour les PME
 - ✓ 90% pour les TPE

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME
<https://dev.marocpme.gov.ma/mowakaba-tpme/acceleration-jei/>



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui à la croissance verte & énergies renouvelables



GREEN INVEST



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Financement conjoint avec les banques des projets d'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions en faveur des entreprises.

Suis-je éligible ?

- Entreprises de droit marocain ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire et répondant aux critères décrits ci-dessous.
- Tous les secteurs productifs à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.
- Les opérations finançables concernent l'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions à condition que les constructions ne dépassent pas 20% du coût global du projet.
- Les projets doivent rentrer dans l'une des catégories suivantes et respecter un certain nombre de critères : Energie renouvelable, Efficacité énergétique, Dépollution et économie des ressources, Valorisation des déchets, Fabrication d'équipements liés aux projets éligibles.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/green-invest

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

TATWIR CROISSANCE VERTE

Qui est en charge ?

Maroc PME & AMEE

De quoi s'agit-il ?

- Un programme d'accompagnement des TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et à appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes compétitivité et la réduction de la pollution industrielle.
- L'offre de valeur englobe: le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité, le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles.
- L'apport de ce programme se situe à quatre niveaux:
 - Une prime d'investissement de 30 % pour l'appui au financement des équipements industriels.
 - Une aide remboursable de 5% du projet d'investissement pour contribuer au financement des besoins en fonds de roulement
 - Une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits
 - Une prise en charge allant jusqu'à 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique.

Suis-je éligible ?

- Etre une petite ou moyenne entreprise en amorçage ou en croissance, dont le chiffre d'affaires annuel HT est inférieur ou égal à 200 MDH;
- Disposer d'un projet de développement durable à déployer durant les 3 prochaines années;
- Projets s'insérant dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique, amorçage des filières industrielles vertes, projets d'innovation et de développement des produits éco-conçus, projets de mise en place des technologies propres.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

<https://dev.marocpme.gov.ma/tatwir/programme-tatwir-croissance-verte/>



Fonds de dépollution industrielle (FODEP III)

Qui est en charge ?

Département du développement durable

De quoi s'agit-il ?

- Cet instrument incitatif vise via des dons l'encouragement des entreprises industrielles et artisanales à réaliser d'investissements de dépollution ou d'économie de ressources et introduire la dimension environnementale dans leurs activités pour faire face au cadre réglementaire en préparation et aux nouvelles données de la mondialisation des échanges.

Suis-je éligible ?

- Toute entreprise industrielle ou artisanale causant des émissions importantes de pollution de l'environnement et dont le total bilan est inférieur à 200 millions de DH.

- Les projets éligibles sont:

*Projets en aval du processus de production qui permettent de réduire la pollution à travers la mise en place d'installations de traitement ou d'élimination des déchets liquides, solides ou des émissions gazeuses.

*Projets intégrés qui visent, en plus de la réduction de la pollution, des économies de ressources (eau, énergie, etc.) et l'utilisation de technologies propres).

	Don FODEP	Fonds propres	Crédit bancaire
Projets en aval	40%	Min 20%	20%-40%
Projets intégrés	20%	Min 20%	20%-60%

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site du département de l'environnement

<https://www.environnement.gov.ma/fr/service/fodep/914-fonds-de-depollution-industrielle-fodep>



Mécanisme Volontaire de Dépollution Industrielle (MVDIH)

Qui est en charge ?

Secrétariat d'état chargé du développement durable

De quoi s'agit-il ?

- Un nouveau mécanisme réservé à la dépollution industrielle hydrique, dans le cadre du Programme d'Appui au PNA financé par un don de l'Union Européenne et géré par des comités régionaux présidés par les ABH et par un comité national présidé par le Ministère délégué chargé de l'Environnement.
- Cet outil vise essentiellement à:
 - Continuité de l'incitation à la dépollution industrielle.
 - Mise à niveau environnementale des entreprises marocaines.
 - Financement des projets liés à la pollution hydrique.
 - Réduire les impacts négatifs engendrés par les industriels au niveau des bassins hydrauliques.
 - Améliorer la qualité des eaux au niveau des bassins hydrauliques.
- La subvention est de l'ordre de 5MDH pour les projets individuels et de 10 MDH pour les projets collectifs.

Suis-je éligible ?

- Les projets éligibles concernent la dépollution industrielle hydrique.
- Le financement en fonds propres doit être de l'ordre de 80% pour les Projets Intégrés (Economie de ressources et changement de procédé), et de 60% pour les projets en aval (traitement des rejets liquides);

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site du département de l'environnement <https://www.environnement.gov.ma/fr/service/fodep/915-mecanisme-volontaire-de-depollution-industrielle-mvdih>



**Banque
européenne
d'investissement**



**European Bank
for Reconstruction and Development**

Lignes de financement étrangères

Fonds	Organisme	Consistance	Financement
Green Value Chain-Moroc	BERD & Banques marocaines	Ligne de crédit de 90 millions d'euros dédiée aux PME opérant dans des chaînes de valeur, visant à leur permettre de financer des technologies vertes qui intègrent l'efficacité énergétique et la gestion des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> -Soutien technique pour le développement d'un projet alliant à la fois rentabilité et respect de l'environnement ; -Prêt bancaire ou leasing par l'intermédiaire des banques partenaires ou leurs filiales leasing, afin de financer l'investissement ; -Subvention de 10 % du montant du financement éligible reçu après réalisation du projet.
Green Economy Financing Facility II-Morocco	BERD/ Union Européenne/Fonds Vert pour le Climat & Banques marocaines	Ligne de crédit de 150 millions d'euros dédiée aux PME portant des projets d'investissement dans les technologies vertes et les services soutenant les concepts d'économie verte.	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien technique de la part d'experts, en faveur des banques partenaires et des bénéficiaires ; -Prêt bancaire pour financer l'investissement ; -Subvention de 10 % à 15% du montant de l'investissement.
Cap Bleu	AFD/BEI & Bank of Africa	Ligne de financement de 20 millions d'euros pour soutenir le financement des ouvertures d'accès, de l'optimisation et du traitement des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> -Accès à un financement pouvant atteindre 100 % des coûts d'investissement ; -Assistance technique d'un cabinet d'experts.
Istidama	AFD & Crédit Agricole du Maroc	Ligne de financement de 10 millions d'euros visant à encourager les opérateurs agricoles et agro-industriels à optimiser leur mode de production et de consommation en investissant dans des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'efficacité des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> - Crédits d'investissement allant jusqu'à 12 ans ; -Prime à l'investissement représentant 10% du montant du crédit ; - Accompagnement technique de consultants spécialisés pour le choix des équipements et matériels ; -Différé de remboursement d'un à deux ans.

Qui contacter?

Pour plus d'informations, prière de consulter le site de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique : www.amee.ma

Qui est en charge ?

Société Marocaine de l'Ingénierie Touristique & partenaires

De quoi s'agit-il ?

- Un programme national d'une enveloppe budgétaire de 1,25 Milliard de dirhams au titre de l'année 2022.
- Il vise la promotion de l'entrepreneuriat et la création de l'emploi à travers l'accompagnement de 10.000 porteurs de projets incluant tous les secteurs de l'économie, tout en assurant les principes d'équité régionale et de genre.

Suis-je éligible ?

- Personnes âgées de plus de 18 ans;
- Porteuses d'idées ou de projets d'entrepreneuriat;
- Tous les secteurs d'activités sont éligibles.

Quelles aides?

- Une formation en e-learning pour l'ensemble des projets retenus;
- Une incubation de 2,5 mois au profit des projets les plus prometteurs, à travers la mobilisation d'incubateurs régionaux;
- Un prêt d'honneur d'un montant maximal de 100.000 dirhams, dont une subvention pouvant atteindre 10.000 dirhams;
- Une durée maximale du remboursement du prêt est de 10 ans avec un différé de 2 ans.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site du programme : www.forsa.ma

Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG) & les banques

De quoi s'agit-il ?

- Une initiative Royale visant l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers une offre de financement avec des taux préférentiels: 2% pour les projets dans le milieu urbain et 1.75% dans le milieu rural destinés à financer les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation, des projets dans les milieux urbains et ruraux.
- Il s'agit de 3 grandes catégories de produits : Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits « Damane Intelak », les crédits en milieu rural dits « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi » et les prêts gratuits « Start-TPE »

Suis-je éligible ?

- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.
- Les très petites et les petites entreprises, les jeunes porteurs de projets, les jeunes entreprises innovantes et les autoentrepreneurs

« Damane Intelak »

« Intelak Al
Moustatmir Al
Qarawi »

« Start-TPE »

Etre de droit marocain quelque soit sa forme juridique (personne physique ou morale)

Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services

- Etre créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt.
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH (HT) : réalisé au titre du dernier exercice clos pour les entreprises en activité ou à réaliser au titre de l'exercice en cours / à venir pour les entreprises en création.

Avoir bénéficié d'un crédit bancaire à moyen et long terme de 300.000 DH maximum garanti par Damane Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de TAMWILCOM

www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka

Appui à l'entrepreneuriat des jeunes-INDH

Qui est en charge ?

Divisions de l'action sociale dans les provinces / préfectures

De quoi s'agit-il ?

- Un axe s'inscrivant dans le cadre du troisième axe de « L'initiative Nationale du Développement Humain » visant à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes générations;
- Matérialisé par le lancement d'appels à projets par les provinces et préfectures;
- Programme ciblant les jeunes en situation de chômage ou de sous-emploi, ou des entrepreneurs en début d'activités, en privilégiant l'approche genre.

Suis-je éligible ?

- Jeunes de 18 à 45 ans;
- En situation de chômage ou de sous-emploi
- Ou entrepreneurs en début d'activités (moins de 12 mois)
- Projets répondant à un certain nombre de critères économiques, sociaux et environnementaux
- Projets s'inscrivant dans le cadre des chaînes de valeur locales.
- Ne sont pas éligibles les projets soumis par des fonctionnaires ou salariés, ou ceux dont les porteurs de projets ont bénéficié individuellement ou dans le cadre de groupement de tout financement public.

Quelles aides?

- Accompagnement pré et post création, visant à renforcer les capacités des entrepreneurs;
- Subvention maximale de l'ordre de 300.000 DH, représentant au plus 60% du coût du projet. La contribution des porteurs des projets est de l'ordre de 40%.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de l'INDH : www.indh.ma

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Le programme NAWAT est une offre d'accompagnement groupé destinée aux porteurs de projets, autoentrepreneurs et très petites entreprises.
- L'offre de valeur englobe deux composantes:
 - NAWAT préinvestissement qui vise à appuyer les cibles dans l'élaboration de leurs business plans.
 - NAWAT post-investissement qui a pour objet d'accompagner les cibles pour l'amélioration de leurs compétences entrepreneuriales, managériales et métiers et mettre à leur disposition du conseil et de l'assistance technique.

Suis-je éligible ?

- Etre une TPE, un Autoentrepreneur ou un porteur de projet.

	NAWAT préinvestissement	NAWAT post-investissement
Nature de l'accompagnement	Prise en charge financière du coût total des actions visant l'élaboration du business plan	Développement des compétences entrepreneuriales, managériales et métier, en bénéficiant du conseil et de l'assistance technique.
Conditions d'éligibilité	TPE en activité disposant d'un document juridique justifiant son existence et disposant d'un programme d'investissement inférieur à 3 MDH.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Autoentrepreneur en activité ✓ TPE en activité disposant de documents juridiques justifiant son existence ✓ Agissant dans les activités de transformation

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

<https://dev.marocpme.gov.ma/nawat-ae-tpe/>

DAMANE EXPRESS



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

Garantie étatique des :

- Crédits à court, moyen et long terme inférieurs ou égaux à 1 MDH et non éligible à Damane Intelak ;
- Micro-crédits ne dépassant pas le plafond légal.
- La quotité garantie est de 70% du crédit en principal. Elle est portée à 80% pour les entreprises promues majoritairement par une ou plusieurs femmes.
- Le plafond est fixé à 2 MDH sur une même entreprise.

Suis-je éligible ?

- Entreprises, personnes physiques ou morales, de droit marocain remplissant les conditions suivantes :
 - Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services
 - Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 200 MDH (HT) :
- Pour les entreprises en création ou ayant moins d'un an d'activité, le chiffre retenu correspond au chiffre d'affaires prévisionnel au titre du premier exercice / exercice en cours ;
- Pour les entreprises existantes, le chiffre d'affaires retenu correspond à celui réalisé au titre du dernier exercice clos.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM : www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-express

Qui contacter?

Votre agence bancaire.



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

Appui à l'Entrepreneuriat Agricole- MCC

Qui est en charge ?

Millennium Challenge Corporation (MCC), l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA)

De quoi s'agit-il ?

- Axe faisant partie des mesures d'accompagnement de l'opération de melkisation au titre du projet « Foncier rural » relevant du programme de coopération « Compact II », financé par Millennium Challenge Corporation;
- Il vise à améliorer les systèmes de production et de développer et renforcer les activités économiques en lien avec le secteur agricole;
- En plus de l'appui financier, le programme prévoit également un soutien technique par l'accompagnement en pré-création à assurer par l'ONCA;
- Le financement des projets sélectionnées se fera ainsi:
 - 40% pour ceux dont les budgets se situent entre 3 et 4 millions de DH;
 - 90% pour ceux dont les budgets n'excèdent pas 1,5 million de DH.

Suis-je éligible ?

- Associations et coopératives agricoles existantes;
- Avec une prédilection pour les organisations féminines
- Ou celles comptant parmi ses membres des jeunes âgés de 15 à 45 ans.

Qui contacter?

Le site du MCA- MOROCCO: www.mcamorocco.ma

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Le programme ISTITMAR est mis en place dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle qui vise notamment à développer des écosystèmes industriels performants et à contribuer à la création d'emplois & de valeur ajoutée industrielle.
- Il soutient les entreprises à fort potentiel de croissance, disposant de projets de développement, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement matériel et/ou immatériel.

Suis-je éligible ?

	ISTITMAR TPE
Nature de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">✓ une prime de 30% du montant total de l'investissement avec un plafond de 2 MDH.✓ Pour les projets à caractère technologique prioritaire de l'entreprise , la prime est de 30%du montant total de l'investissement avec un plafond de 1,5 MDH
Conditions d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none">✓ Entreprises existantes ou en amorçage✓ chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 10 MDH✓ opérant dans l'industrie.

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME
<https://dev.marocpme.gov.ma/istitmar/>

☐ Qui est en charge ?

Maroc PME

☐ De quoi s'agit-il ?

- INMAA est la première usine modèle en Afrique et au Moyen Orient destinée aux entreprises industrielles désirant mettre en place un programme d'excellence opérationnelle communément appelé «Lean Manufacturing».
- L'offre de valeur d'INMAA consiste en : Un programme intensif articulé autour de 6 modules théoriques et pratiques de 2 jours/mois pendant une période de 6 mois, et Un accompagnement régulier pour l'équipe de progrès de l'entreprise participante : « Responsables progrès » et « Pilotes » dans la mise en œuvre des principes du « Lean manufacturing ».

• Suis-je éligible ?

Conditions d'éligibilité

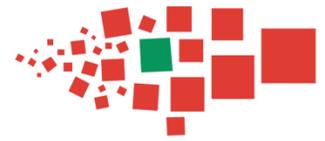
- ✓ Tous les secteurs industriels ou services liés à l'industrie sont éligibles au programme INMAA
- ✓ Agroalimentaire, Textile & Cuir, Mécanique & Métallique, Electrique & Electronique, Chimie & Parachimie, Automobile, Aéronautique & Spatial...

Subvention

- ✓ Prise en charge du coût de la prestation à hauteur de 80% pour les PME et 90% pour la TPE
- ✓ Pour les grandes entreprises, INMAA est éligible aux contrats spéciaux de formation (CSF) auprès de l'OFPPPT

☐ Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME
<https://dev.marocpme.gov.ma/inmaa/>



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui aux PME



MEZZANINE PME



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Financement intermédiaire entre le crédit bancaire et la prise de participation. Il s'agit d'un prêt subordonné au remboursement par l'entreprise de toutes ses autres créances bancaires.
- Programme destiné au financement des besoins liés à : des investissements ou au fonds de roulement.

Suis-je éligible ?

- Les entreprises de droit marocain réunissant les conditions suivantes :
 - Exerçant dans le secteur de l'industrie, des services liés à l'industrie ou réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires à l'export au titre du dernier exercice clos
 - Potentiellement viables mais souffrant d'une sous-capitalisation ;
 - N'étant pas en redressement ou en liquidation judiciaire.
- Prêt subordonné plafonné à 10 MDH, sans qu'il ne soit supérieur au capital de l'entreprise, diminué le cas échéant, des pertes cumulées.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM
<https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mezzanine-pme>

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Le programme MOWAKABA accompagne les entreprises dans leur démarche de transformation globale à travers la mise en place d'offres complémentaires d'expertise et Assistance Technique, de la transformation digitale et de soutien aux projets de Créativité & Co-développement..

Suis-je éligible ?

CONSEIL & EXPERTISE TECHNIQUE TPME	<ul style="list-style-type: none">✓ Entreprises existantes ou en amorçage✓ chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 200 MDH✓ secteur industriel ou une activité liée à l'industrie	<ul style="list-style-type: none">✓ -Stratégie de développement: restructuration✓ Performances opérationnelles✓ Lean manufacturing✓ Digitalisation des entreprises✓ Développement des marchés✓ Management de l'innovation
CRÉATIVITÉ & CO-DÉVELOPPEMENT		<ul style="list-style-type: none">✓ Dans les secteurs de l'automobile, aéronautique, textile, agroalimentaire et autres écosystèmes industriels

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME <https://dev.marocpme.gov.ma/mowakaba-tpme/>

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Le programme ISTITMAR est mis en place dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle qui vise notamment à développer des écosystèmes industriels performants et à contribuer à la création d'emplois & de valeur ajoutée industrielle.
- Il soutient les entreprises à fort potentiel de croissance, disposant de projets de développement, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement matériel et/ou immatériel.

Suis-je éligible ?

	ISTITMAR PME
Nature de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">✓ Une prime de 20% du montant total de l'investissement, avec un plafond de 10 MDH✓ Appui supplémentaire de 10% pour les projets technologiques✓ Appui additionnel de 5% pour les projets réalisés dans les provinces et préfectures hors l'axe atlantique Tanger-Casablanca
Conditions d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none">✓ Entreprises existantes ou en amorçage✓ chiffre d'affaires annuel entre 10 et 200 MDH✓ opérant dans l'industrie

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME <https://dev.marocpme.gov.ma/istitmar/>

LIGNE FRANCAISE



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Cofinancement avec les banques des projets portant sur l'achat de biens et services français ainsi que des prestations d'étude et de formation en faveur des entreprises marocaines.
- Sont finançables:
 - l'acquisition auprès de fournisseur(s) français de biens et services d'origine française. Le contrat avec le(s) fournisseur(s) français peut inclure des biens et services d'origine marocaine et/ou étrangère dans une limite de 30% des concours mis en place ;
 - Les prestations d'étude et de formation liées à l'activité de l'entreprise bénéficiaire et réalisées par des entreprises françaises ou filiales marocaines d'entreprises françaises. Ces prestations sont financées par don.
- Le financement de la ligne française est de l'ordre de :
 - Entre 100.000 € et 2 M€ sans excéder 60% du financement externe total, hors don ;
 - Entre 100.000€ et 3 M€ sans excéder 75% du financement externe total hors don pour les projets relevant des secteurs agricole et agroalimentaire ou visant à développer les exportations vers l'Afrique.

Suis-je éligible ?

- Les entreprises de droit marocain ayant :
 - Un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25M€ ;
 - Un capital majoritairement marocain.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/ligne-francaise

Qui contacter?

TAMWILCOM, votre agence bancaire ou l'ambassade de France

MDM INVEST



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE).
- Sont finançables: les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 1MDH promu directement par un MRE seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers.
- Le fonds Finance 10% du montant de la quote-part des MRE dans le projet sous forme d'une contribution non remboursable (2) avec un plafond de 5 MDH.
- Ladite contribution doit être restituée en cas de désinvestissement au cours des 5 premières années à partir de la date de déblocage par le MRE de l'apport minimum en fonds propres en devises.

Suis-je éligible ?

- Etre marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide ;
- Etre marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.
- Les secteurs éligibles sont les suivants : l'industrie et les services liés à l'industrie, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/mdm-invest

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire.

DAMANE ATAYSSIR



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits bancaires de fonctionnement relatifs au cycle d'exploitation des entreprises à compter de la date de réception du dossier complet par la banque.
- La quotité garantie est de l'ordre de 60% du crédit principal.
- Le plafond est fixé à : 10 MDH par opération et 20 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus. Ce plafond de 20 MDH peut être relevé à 40 MDH sur une même contrepartie pour les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte ayant réalisé un audit externe concluant sur la gouvernance de l'entreprise ou disposant d'un rapport du Commissaire aux Comptes certifiant, sans réserve, ses comptes au titre du dernier exercice clos.
- Les concours garantis concernent les crédits de fonctionnement supérieurs à 1MDH.

Suis-je éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-atassyir

Qui contacter?

Votre agence bancaire.

DAMANE ISTITMAR



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits bancaires à moyen et long termes et crédits-bails supérieurs à 1 MDH.
- Sont garantis les programmes d'investissement, opérations de restructuration financière, de transmission ou de reprise d'affaires.
- La quotité garantie est de 60% du crédit en principal pour les concours destinés au financement des programmes d'investissement, des opérations de transmission ou de reprise d'affaires ; Cette quotité de garantie peut être augmentée de 10% supplémentaires au titre de l'un des cas suivants : - Les entreprises en création ayant moins de 3 ans d'activité, - Les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte ayant réalisé un audit externe concluant sur la gouvernance de l'entreprise ou disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, ses comptes au titre du dernier exercice clos.

Suis-je éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Pour les opérations de transmission ou de reprise d'affaires, les repreneurs personnes physiques sont également éligibles.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/damane-istitmar

Qui contacter?

Votre agence bancaire ou société de leasing

Programmes d'appui de la BERD

Qui est en charge ?

Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

De quoi s'agit-il ?

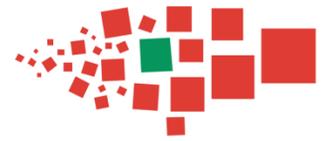
- Programmes d'appui aux PME, financé principalement par un don de l'Union Européenne, et apportant un soutien technique et financier aux PME;

Suis-je éligible ?

Programme	Consultance locale	Expertise industrielle internationale	Women in Business
Consistance	Conseil pour l'amélioration de la compétitivité et des indicateurs de performance de l'entreprise	Conseil aux PME visant à amorcer un changement stratégique en s'adossant sur l'expertise de consultants internationaux en industrie, allant de 1 à 2 ans	amélioration de l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes professionnelles et dirigeantes d'entreprises.
Mesures d'appui	subvention allant jusqu'à 75% du coût de la consultance et plafonnée à 10000 euros	Subvention allant jusqu'à 85% du coût de la consultance	Facilités de crédit octroyées par des banques locales, coaching, formation...
Conditions d'éligibilité	Entreprises marocaines, employant jusqu'à 250 personnes, avec 2 ans d'existence et un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros		PME dirigées par des femmes, employant jusqu'à 250 personnes avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros et un total bilan inférieur à 43 millions d'euros

Qui contacter?

Le site de la BERD: www.ebrd.com/fr/maroc.html



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Private equity & business angels



Fonds Publics-Privés



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)+ Opérateurs privés

De quoi s'agit-il ?

- Prise de participation dans le capital des PME à fort potentiel de croissance.
- Financement du haut du bilan des PME dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 100 millions de dirhams.
- Financement des entreprises dans les stades de : création, développement et transmission

3P Fund	PME Croissance
Le plafond par projet est de 40 MDH	Le plafond par projet est de 43 MDH

Suis-je éligible ?

- Personnes morales réunissant les conditions suivantes :
 - Entreprises de droit marocain en création ou déjà existantes
 - Ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM
www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/fonds-publics-privés-fpp

Qui contacter?

TAMWILCOM

Maroc Numeric Fund



Qui est en charge ?

MITC+ TAMWILCOM+ banques marocaines

De quoi s'agit-il ?

Maroc Numeric Fund (MNF) est un fonds qui cherche à investir sur des entrepreneurs talentueux ayant une vision et une ambition nationale et internationale, à même de transformer des idées ambitieuses en entreprises technologiques rentables leaders de leur secteur et génératrices d'emplois.

Suis-je éligible ?

Caractéristiques/ produits	Capital Amorçage	Capital Risque
Consistance	startups technologiques marocaines ayant déjà un produit prêt à la commercialisation, et ayant déjà eu une validation de marché à travers des premières ventes. Maroc Numeric Fund prend une participation minoritaire mais significative du capital lors d'un premier tour de financement.	startups innovantes de moins de 5 ans, ayant témoigné d'une croissance significative de son chiffre d'affaires, et ayant besoin d'un apport financier pour financer sa croissance au Maroc et à l'international.
Ticket d'investissement	de 1 MDH jusqu'à 4 MDH avec la possibilité de réinvestissement dans le cas de nouveaux projets de développement pour les sociétés en ligne avec les prévisions annoncées	entre 4 et 10 MDH
Conditions d'éligibilité	-Startups innovantes opérant dans le secteur des technologies de l'information et de communication présentant un fort potentiel de croissance. Le projet doit présenter une forme d'innovation par rapport à l'industrie nationale mais celle-ci peut aussi bien résider dans la technologie, le business model, le mode de commercialisation ou la nature même de l'utilisation du produit ou du service. - Sont exclus les projets majoritairement dédiés au commerce électronique, les distributeurs, les Importateurs ou les cabinets de formation ou de conseil technologique. Sont exclus aussi les projets en concurrence avec les startups déjà présentes dans le portefeuille.	

Qui contacter?

Consulter le site du MNF: www.mnf.ma

Azur Innovation Fund



Qui est en charge ?

Azur Partners+ Caisse Centrale de Garantie

De quoi s'agit-il ?

- Azur Innovation Fund est un fonds public- privé d'amorçage qui a pour objet le financement en capital et quasi fonds propres des startups innovantes au Maroc.

- Les tickets d'investissement moyens sont de l'ordre de 5 millions de dirhams avec une période d'investissement de 5 ans.

Suis-je éligible ?

Catégories/ critères	Seed Capital	Early stage capital	Venture Capital
Age de l'entreprise	moins de 18 mois d'existence	entre 18 et 36 mois	entre 36 et 60 mois
Produit	ayant un concept ou un produit/service réussi	ayant un produit/service innovant déjà mis sur le marché et qui connaît des réassorts mêmes si les ventes sont irrégulières	ayant un produit/service innovant en production et disponible sur le marché avec des perspectives prometteuses concrètes.
Secteurs	Vaste champ d'activités innovantes : agritech, fintech, biotech, medtech, edtech, cleantech.....		

Qui contacter?

Consulter le site d'Azur Partners: www.azurpartners.ma

Seaf Morocco Growth Fund

Qui est en charge ?

SEAF Morocco Capital Partners+ Caisse Centrale de Garantie+ partenaires privés

De quoi s'agit-il ?

Le SEAF Morocco Growth Fund est un fonds public- privé qui soutient des entreprises structurées, susceptibles de générer des rendements financiers conséquents tout en ayant un impact social et environnemental significatif.

Suis-je éligible ?

-En plus du financement, le fonds fournit une assistance opérationnelle aux startups sélectionnées

-Les entreprises à financer doivent présenter de fortes perspectives de croissance et peuvent être à des stades différents de la vie de l'entreprise: stade précoce , amorçage et développement.

-Le Fonds cible les secteurs et segments émergents tels que l'agro-industrie, les médias et technologies numériques, la santé, l'éducation et la fintech, entre autres.

-L'horizon d'investissement du fonds est entre 5 et 7 ans.

-Le ticket d'investissement va de 1 à 5 millions de DH pour le « seed Investment » et de 8 à 20 millions DH pour le « venture capital ».

Qui contacter?

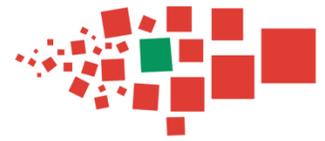
Consulter le site du groupe SEAF: www.seaf.com

Clubs de business Angels

□ De quoi s'agit-il ?

Les Business Angels sont des investisseurs individuels qui souhaitent mettre leurs expériences et leurs réseaux relationnels au service des projets et des sociétés qu'ils financent. Leur organisation désormais en clubs, permet de cadrer leurs relations avec les start-up potentielles et aussi de capitaliser leurs efforts pour un meilleur ciblage et accompagnement.

Club/ caractéristiques	Consistance	Appui	Qui contacter
Maroc Numeric Fund (MNF) Angels	Sélectionner des projets de startups technologiques à fort potentiel de croissance et accompagner leurs porteurs dans la préparation de leurs dossiers d'investissement afin de les présenter aux membres du Club.	<ul style="list-style-type: none">- tickets d'investissement allant de 100.000 DH à 1 million- mise à disposition des compétences, de l'expérience et des réseaux relationnels des Business Angels.	www.mnf.ma
Kluster CFCIM	Espace de rencontre entre les business angels de la CFCIM et des startupper, l'objectif étant de leur fournir l'appui financier et technique dont ils ont besoin	<ul style="list-style-type: none">- Investissement de 500.000 à réaliser par palier de 50.000-100.000- Accompagnement technique et mise en réseau	www.cfcim.org
Moroccan Business angels Network (MoBAN)	MoBAN investit dans l'innovation au sens général par l'introduction d'un produit ou service ou procédé nouveau ou amélioré, de nouveau business model ou d'une nouvelle organisation.	<ul style="list-style-type: none">- Apport financier aux startups innovantes- Partage d'expériences, d'expertise et du réseau	www.moban.ma
Angels4Africa (de Latartupfactory)	réseau de Business Angels qui investit dans des startups technologiques à l'échelle Africaine	<ul style="list-style-type: none">- tickets d'investissement de 10 K\$ à 50 K\$ par startup- coaching et réseautage à l'international.	www.angels4africa.co



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Appui à la Finance Participative



DAMANE MOUBACHIR



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédiés aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).
- Produit ayant reçu l'avis de conformité du conseil Supérieur des Oulémas.
- Garantie des financements participatifs destinée à garantir les projets dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams.
- En faveur des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions de dirhams
- La quotité de garantie est entre 70% à 80%.

Suis-je éligible ?

- Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :
 - De droit marocain quelque soit leur forme juridique ;
 - Exerçant des activités de production de biens et/ou de services ;
 - Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM

Qui contacter?

Votre banque participative

DAMANE DAYN



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédiés aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).
- Produit ayant reçu l'avis de conformité du conseil Supérieur des Oulémas.
- Garantie des financements participatifs destinée à garantir les projets dont le montant de financement est supérieur à 1 million de dirhams.
- En faveur des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams
- La quotité de garantie est entre 60% à 70%.

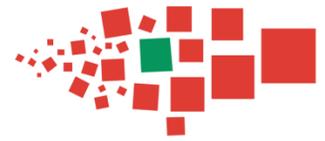
Suis-je éligible ?

- Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :
 - De droit marocain quelque soit leur forme juridique ;
 - Exerçant des activités de production de biens et/ou de services ;
 - Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia.

Comment soumettre? Consulter le site de TAMWILCOM

Qui contacter?

Votre banque participative



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui à la relance Post-COVID 19



TAMWIL RELANCE



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)+ banques

De quoi s'agit-il ?

- Produit de financement à long terme des investissements viables portant sur la création, l'extension ou le renouvellement des capacités de production
- Le crédit est remboursable sur une période allant sur 15 ans avec un différé pouvant atteindre jusqu'à 50% de la maturité du prêt.
- Le montant du crédit est plafonné à 150 millions de DH et financé à : 1/3 par Tamwilcom et les 2/3 par les banques marocaines.

Suis-je éligible ?

- les sociétés relevant des finalités et des secteurs d'activité couverts par l'intervention du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.
- les domaines de la restructuration industrielle, de l'innovation et des activités à fort potentiel de croissance, de la promotion des petites et moyennes entreprises, des infrastructures, de l'agriculture et du tourisme.

Qui contacter?

TAMWILCOM (www.tamwilcom.ma) ou votre agence bancaire

DAMANE RELANCE



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Garantie d'un crédit à moyen/long terme destiné au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises impactées négativement par la crise du COVID-19 et ce, pour financer la relance de leur activité.
- Le crédit est remboursable sur une période n'excédant pas 7 ans dont 2 ans de différé maximum.
- Le montant du crédit est fixé à 1,5 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises opérants dans l'industrie et à 1 mois de chiffre d'affaires pour les entreprises relevant des autres secteurs ainsi que pour les entreprises en création (ayant moins d'un an d'activité) quel que soit leur secteur. Le crédit est plafonné à 100 MDH.

Suis-je éligible ?

- Être de droit privé marocain et avoir pour objet la production de biens ou de services (sont exclus, les holdings financières et les services financiers);
- Avoir un chiffre d'affaires supérieur à 10 MDH (hors taxes, sur la base du dernier chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2019 ou 2018 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 20 MDH, n'ayant pas déposé le bilan 2019) ;
- Avoir un ratio de dettes bancaires à court, moyen et long terme/excédent brut d'exploitation (DBCLMT/EBE) inférieur ou égal à 7 ;
- Ne pas être en redressement ou en liquidation judiciaire ;
- Ne pas avoir de crédit bancaire déclassé en « Compromis » au 29.02.2020 ;
- Ne pas avoir versé de dividendes au cours de l'année 2020.

Comment soumettre? Toute entreprise remplissant l'ensemble de ces critères d'éligibilité peut adresser sa demande de crédit Relance à sa banque pour examen et décision d'octroi par celle-ci et par Tamwilcom.

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire

RELANCE TPE



Qui est en charge ?

TAMWILCOM (ex CCG)

De quoi s'agit-il ?

- Garantie d'un crédit à moyen/long terme destiné au financement des besoins en fonds de roulement des entreprises de petite taille impactées négativement par la crise du COVID-19 et ce, pour financer la relance de leur activité.
- Le crédit est remboursable sur une période n'excédant pas 7 ans dont 2 ans de différé maximum.
- Crédit à moyen terme amortissable destiné à couvrir le BFR (besoin en fonds de roulement) de reprise de l'activité.
- Le montant du crédit est de 10% du chiffre d'affaires avec un minimum de 10.000 DH en référence au CA déclaré au titre du dernier exercice clos

Suis-je éligible ?

- Etre de droit privé marocain et avoir pour objet la production de biens ou de services (sont les exclus, holdings financières et les services financiers)
- Avoir un chiffre d'affaires ne dépassant pas 10 MDH (hors taxes, sur la base du dernier chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2019 ou 2018 pour les entreprises n'ayant pas encore effectué leur déclaration fiscale de l'année 2019) ;
- Ne pas être en redressement ou en liquidation judiciaire ; N
- Ne pas avoir de crédit bancaire déclassé en "Compromis" au 29.02.2020.

Comment soumettre? Toute entreprise remplissant l'ensemble de ces critères d'éligibilité peut adresser sa demande de crédit Relance à sa banque pour examen et décision d'octroi par celle-ci et par Tamwilcom.

Qui contacter?

TAMWILCOM ou votre agence bancaire

Qui est en charge ?

Maroc PME

De quoi s'agit-il ?

- Programme d'accompagnement des TPME impactée par la pandémie COVID 19 et souhaitant déployer un plan de relance de leurs activités.
- Un accompagnement personnalisé à travers des prestataires qualifiés et une prise en charge partielle du coût de la prestation pouvant atteindre 90%.
- Un accompagnement dans les domaines suivants: Accompagnement du dirigeant & des ressources humaines, Gestion des liquidités et financement, Plan de relance & gestion des risques, Optimisation de la production & de la Supply Chain, Optimisation de la production & de la Supply Chain, Sécurisation & développement des ventes.

Suis-je éligible ?

Conditions d'éligibilité

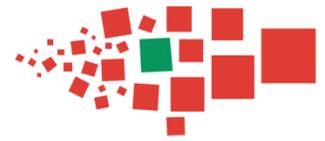
- ✓ Entreprises existantes ou en amorçage
- ✓ chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 200 MDH
- ✓ secteur industriel ou une activité liée à l'industrie

Subvention

- ✓ Prise en charge du coût de la prestation à hauteur de :
 - 80% pour les PME
 - 90% pour la TPE

Qui contacter?

- Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME
<https://dev.marocpme.gov.ma/mowakaba-tpme/mowakaba-covid-19/>



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui à l'Export



Programme d'appui aux Primo-Exportateurs

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie, du Commerce de l'Economie Verte et Numérique

De quoi s'agit-il ?

- Programme d'appui aux entreprises ayant un potentiel à l'export.
- Cet appui est matérialisé à travers plusieurs leviers:
 - un diagnostic de l'entreprise ainsi que la conception de sa stratégie export sur une période de 3 ans ;
 - un accès à des formations visant à acquérir des compétences et des outils dans les différentes thématiques du développement de l'export (marketing, finance, commercial, dédouanement, transport, ...)
 - un appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement à l'export à travers une palette d'actions éligibles financées dans le cadre du programme ;
 - un accompagnement sur mesure par des actions de coaching effectué par des consultants à l'export.

Suis-je éligible ?

- Le programme d'appui aux primo-exportateurs est destiné à toute entreprise ou coopérative de droit marocain domiciliée au Maroc quel que soit son profil, sa taille ou son secteur d'activité.
- Deux catégories d'entreprises sont identifiées : - Les entreprises non-exportatrices : entreprises qui n'ont jamais réalisé une opération d'exportation. - Les entreprises exportatrices irrégulières dont le chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépasse pas 5 millions de Dhs.
- Régularité de sa situation vis-à-vis de l'Administration fiscale et de la CNSS.
- Etre constituée depuis au moins deux années au moment de dépôt de sa candidature.
- Avoir le statut de personne morale ou de coopérative.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années ne dépassant pas 5 millions de Dhs.

- ## Comment soumettre? Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de tutelle: www.mcinet.gov.ma

Programme des contrats de croissance à l'export

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

Qui est en charge ?

**Ministère de l'Industrie, du Commerce de l'Économie Verte et Numérique+
Département du Commerce Extérieur**

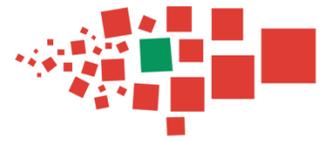
De quoi s'agit-il ?

- Ce programme consiste à accompagner les entreprises marocaines exportatrices, ou celles s'engageant à le devenir, dans la mise en œuvre de leurs projets de croissance à l'export.
- Il s'agit de contrats de croissance Etat-Entreprise d'une durée de 3 ans et consiste à prendre en charge certaines actions de marketing et de commercialisation à destination des marchés étrangers pour le développement à l'export des entreprises bénéficiaires, selon des modalités de financement et des critères d'éligibilité du programme.

Suis-je éligible ?

- Les Contrats de croissance sont destinés à toute entreprise de droit marocain, résidante au Maroc et dont le chiffre d'affaires à l'export moyen est supérieur à 5 millions de dirhams et inférieur ou égal à 500 millions de dirhams sur les trois dernières années.
- Avoir au minimum deux années d'activité au moment du dépôt de la demande.
- Les entreprises inscrites au registre de commerce (à l'exception des coopératives), et ayant une situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS
- Tous les secteurs d'activités sont éligibles au programme des contrats de croissance à l'export.
- Les entreprises membres des écosystèmes industriels retenus dans le cadre du plan d'accélération industrielle bénéficient d'un accès prioritaire au programme.

- ## Comment soumettre? Appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de tutelle: www.mcinet.gov.ma



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui à l'accès aux marchés



Avance sur marchés publics

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

- Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.
- Ces avances permettent aux entreprises de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par les dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation du marché et aux délais de règlement de l'administration.

Quelles solutions?

Avance pré-facturation

Cette avance peut atteindre 70% de la prévision de facturation accordée sur la base d'une demande de financement, en vue de renforcer la trésorerie de la TPME. L'objectif est de couvrir l'ensemble de ses dépenses engagées ou à engager pour l'exécution de son marché avant facturation.

Avance facturation

Elle couvre le délai nécessaire pour l'obtention de l'attestation de droits constatés. L'avance mobilise 80% du montant des factures/décomptes, représentant les créances nées ouvrant droit à paiement et non encore reconnues par le donneur d'ordre.

Avance droits constatés

Cette avance mobilise à 90% une créance née et reconnue par l'administration.

Qui contacter? Consulter le site du Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Avance sur marchés privés

Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

- Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés privés.
- Ces avances permettent aux entreprises de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par les dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation du marché et aux délais de règlement de l'administration.

Quelles solutions?

Avance pré-facturation	Avance facturation
Il s'agit de pré-financements conçus pour couvrir toutes dépenses engagées ou à engager par la TPME pour l'exécution de son marché avant facturation.	Cette avance est destinée à financer les prestations livrées, ouvrant droit à paiement sur présentation de factures, afin de couvrir les délais de règlement par le donneur d'ordre.

Qui contacter? Consulter le site du Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Cautions

❑ Qui est en charge ?

Finéa

❑ De quoi s'agit-il ?

- Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.
- Elles se présentent sous forme de cautions administratives, en couverture des garanties pécuniaires exigées par les donneurs d'ordre pour soumissionner à un marché public..

Cautions provisoires

Elle constitue une garantie de l'engagement du soumissionnaire de ne pas revenir sur sa décision en cas d'attribution du marché. La caution s'élève à 1,5% du montant du marché permettant à la TPME de soumissionner à l'appel d'offres.

Cautions définitives

D'un montant se situant à 3% en général du montant initial du marché, cette caution représente une garantie pour l'administration par rapport au respect des engagements contractuels de la TPME, notamment le respect du cahier des charges. Cette caution reste valide jusqu'à la réception définitive du marché par le donneur d'ordre et l'achèvement des travaux.

Cautions retenues de garantie

Cette caution permet de remplacer les retenues de garantie qu'effectue l'administration, pour se protéger de toute défaillance d'exécution des obligations de l'adjudicataire du marché. Son montant se situe à 7% de celui-ci.

Cautions de restitution d'avances et d'acomptes

Elle est délivrée dans le but de garantir au donneur d'ordre le remboursement des avances ou des acomptes qu'il consent à l'adjudicataire du marché, pour lui faciliter le financement des travaux faisant objet du contrat passé avec lui. Cette caution est de l'ordre de 10% du montant du marché.

❑ Qui contacter? Consulter le site du Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

Finéa Imédia



Qui est en charge ?

Finéa

De quoi s'agit-il ?

- Avance octroyée afin de permettre aux entreprises de disposer dans l'immédiat de liquidités et ce, dans l'objectif de combler les délais nécessaires à la mise en place par les banques partenaires des lignes ASMN Finéa.

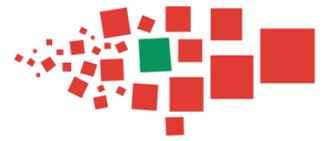
Quelles solutions?

- Finéa Imédia est une alternance de financement efficace. Une fois le financement accordé que ce soit sous forme d'Avance pré-facturation, d'Avance facturation ou encore d'Avance droits constatés,
- Finéa Imédia représente une alternative de financement efficace en attendant l'ouverture de la ligne de crédit auprès de la banque partenaire.
- Finéa Imédia s'adresse aux entreprises adjudicataires de marchés publics ou privés éligibles à une avance sur marché.

Qui contacter?

Consulter le formulaire de demande de financement du Finéa

<https://www.finea.ma/devenir-client>



المركز الجهوي للإستثمار

Centre Régional d'Investissement

الدار البيضاء - سطات

Casablanca - Settat

Appui au recrutement et à la formation





Qui est en charge ?

Ministère de l'Intégration économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences

De quoi s'agit-il ?

- Programme national d'une enveloppe de 2,25 milliards DH, visant la création de 250.000 emplois sur la période 2022-2023;
- Il est structuré autour de deux volets:
 - le premier dédié aux « chantiers publics » et adressé à environ 80% du nombre total des bénéficiaires du programme, il vise à répondre aux besoins des citoyens en matière d'infrastructures et à mener des travaux et activités à caractère temporaire qui s'inscrivent dans le cadre de l'utilité publique et le développement durable;
 - Le deuxième dédié à « l'inclusion durable » et s'adresse à près de 20% des bénéficiaires du programme, il vise à atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment en ce qui concerne les services destinés aux personnes, familles et à la société, et qui connaissent un déficit au niveau de certaines régions, dont l'alphabétisation, l'enseignement primaire, la prise en charge des personnes âgées, les activités sportives et culturelles, la restauration scolaire, les services paramédicaux...

Quelles avantages pour les employeurs ?

- Pour le volet de l'inclusion durable, l'Etat va accorder aux employeurs une subvention incitative pour stimuler l'emploi, d'un montant de 1 500 DH/ mois pendant une durée de 18 mois pour chaque bénéficiaire.
- Conditionné par la signature de contrats « Awrach » d'une durée d'au moins 24 mois.

Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de tutelle: www.travail.gov.ma

Programme IDMAJ



Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

- Ce programme vise la mise à la disposition des entreprises, de jeunes fraîchement diplômé facilitant ainsi leur insertion dans le milieu de travail .
- Il permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages en matière de charges sociale pendant 24 mois et de former les jeunes diplômés et d'accroître l'employabilité du stagiaire par l'acquisition de compétences professionnelles nouvelles, notamment à travers une première expérience en entreprise.
- Conditionné par la signature de contrats d'insertion entre les entreprises et les jeunes en question.

Quelles modalités ?

	Dispositif des Contrats d'Insertion Amélioré (CI)	Contrat d'Intégration Professionnelle (CIP)
Objectifs	Renforcer le capital humain et le fidéliser tout en maîtrisant les coûts ; Gagner en compétitivité.	Permettre aux candidats ayant de grandes difficultés d'insertion d'accéder à un premier emploi ; Permettre aux entreprises de répondre à leurs besoins en compétences via une formation adaptation des profils aux postes à pourvoir
Population Cible	Diplômés de l'Enseignement Supérieur et de la formation professionnelle ainsi que les bacheliers inscrits à l'ANAPEC	Chercheurs d'emploi inscrits à l'ANAPEC depuis plus d'une année et titulaires de diplômes universitaires de formation générale (licence et plus).
Avantages	Exonération durant la période de stage et dans la limite d'une rétribution de 6 000 DH par mois du paiement :des cotisations patronales et salariales dues à la CNSS/TFP ; de l'IR pour les candidats inscrits à l'ANAPEC depuis 6 mois et plus	Indemnité de formation intégration de 25 000 DH versée à l'entreprise en cas de signature d'un CDI à l'issue des 6 à 9 mois de stage ; Frais de formation + contribution au titre de l'indemnité mensuelle de stage.

Qui contacter ? Votre agence ANAPEC et consulter le site: www.anapec.org

Programme TAHFIZ



Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

- Ce programme est un dispositif d'incitation à l'emploi au profit des entreprises ou associations nouvellement créées.
- Le recrutement doit être effectué dans les deux premières années, à compter de la date de création ;
- Le salarié doit être recruté dans le cadre d'un Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI).

Quelles modalités ?

Effectif

10 salariés maximum pour une durée de 24 mois

Exonération de l'IR

Exonération de l'Impôt sur le Revenu (IR) du salaire mensuel brut plafonné à 10.000,00 DH , à compter de la date de recrutement

Autres avantages

Prise en charge par l'Etat de la part patronale au titre de la cotisation due à la CNSS et de la TFP au titre d'un salaire mensuel brut plafonné à 10.000,00 DH, à compter de la date de validation par l'ANAPEC du protocole de bénéfice.

Qui contacter ? Votre agence ANAPEC et consulter le site: www.anapec.org

Programme TAEHIL



Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

De quoi s'agit-il ?

- Ce programme vise la mise à la disposition des entreprises, de jeunes fraîchement diplômés facilitant ainsi leur insertion dans le milieu de travail .
- Il permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages tout en améliorant l'employabilité des jeunes diplômés titulaires au minimum du baccalauréat et des lauréats de la formation professionnelle.

Quelles modalités ?

Formation contractualisée pour l'emploi (FCE)	Formation qualifiante ou de reconversion (FQR)	Formation d'appui aux secteurs émergents (FSE)
L'objectif étant pour les entreprises de faire correspondre la qualification des chercheurs d'emploi aux détails du poste requis.	Bénéficient aux jeunes ayant besoin d'une réorientation vers des formations permettant de développer des compétences demandées par les Entreprises.	Cette formation vise l'adaptation des compétences des salariés aux standards internationaux et au renforcement de la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial.
L'ANAPEC contribue au financement de cette formation à hauteur de 10 000 DH/ participants	La contribution maximale à cette formation est de 10.000,00 DH par bénéficiaire. Cette contribution maximale peut être supérieure à 10.000,00 DH sans dépasser le plafond de 18.000,00 DH dans des cas spécifiques.	Les secteurs bénéficiaires sont : : Automobile Aéronautique , Electronique Offshoring et les Energies renouvelables

Qui contacter ? Votre agence ANAPEC et consulter le site: www.anapec.org

Contrats spéciaux de formation



Qui est en charge ?

Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail

De quoi s'agit-il ?

- Système d'incitation financière à la formation en cours d'emploi mis en place par les pouvoirs publics marocains.
- L'objectif étant d'inciter les entreprises et surtout les PME à faire de la formation continue pour augmenter leur compétitivité. Le système est mutualiste en faveur des TPE et PME.

Quelles modalités ?

Type de l'action de formation	Taux de remboursement
Formation Planifiée (FP) réalisée par un organisme externe	70 % du Coût Retenu
Formation Non Planifiée (FNP) réalisée par un organisme externe	40 % du Coût Retenu
Alphabétisation Fonctionnelle (Alpha)	80 % du Coût Retenu qui est plafonné à 3 000 DHS par personne alphabétisée
Formation Planifiée (FP) Réalisée en Interne	70 % du Coût Retenu à raison de 800 DHS/jour
Formation Non Planifiée (FNP) Réalisée en Interne	40 % du Coût Retenu à raison de 800 DHS/jour
Formation Groupée	100% TTC

Qui contacter ? consulter le site de l'OFPPT: www.ofppt.ma

Appui à la formation GIAC



Qui est en charge ?

Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil (GIAC)

De quoi s'agit-il ?

- Mécanisme visant à faire émerger, la demande des entreprises en formation en cours d'emploi et d'identifier les besoins en compétences;
- Neuf GIAC sont actuellement opérationnels et couvrent la majorité des secteurs économiques : IMMEE, Textile/Cuir, Technologies, Pêches Maritimes, BTP, 'Hôtellerie/Tourisme, Agroalimentaire, Transport/Logistique et tertiaire;
- Les Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil sont créés par les fédérations professionnelles des entreprises;
- Le remboursement des actions réalisées est plafonné à 100.000 DH par entreprise.

Quelles modalités ?

Type de l'action de formation	Taux de remboursement
Actions d'information et de sensibilisation	100% du coût
Etudes visant la définition de stratégies de développement	70% du coût
Ingénierie de formation	

Qui contacter ? Consulter le site du GIAC: www.giac.ma

Ecosystème de l'investissement & de promotion de l'entrepreneuriat



Institutions d'appui



www.cgem.ma

La Confédération générale des entreprises du Maroc est une association privée regroupant les entrepreneurs du Maroc. Elle est le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. Elle s'exprime au nom de ses 90 000 membres et veille à assurer un environnement économique favorable pour le développement des entreprises.



www.morocconow.com

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Elle est chargée de promouvoir les investissements nationaux et internationaux ainsi que l'exportation de biens et de services.



www.tamwilcom.ma

La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (ex CCG) est une institution publique à caractère financier. Ayant comme nom de marque 'TAMWILCOM', Elle a pour mission de contribuer à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises



www.bkam.ma

Bank Al Maghrib est la banque centrale du Maroc. Elle a pour mission d'émettre des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal sur le territoire du Royaume. Elle œuvre également pour la mise en place des instruments de la politique monétaire pour assurer la stabilité des prix.



www.cnss.ma

La CNSS est un établissement public gérant le régime obligatoire de la sécurité sociale de l'ensemble des salariés du secteur privé au Maroc. Elle œuvre également pour l'amélioration de ses prestations et d'assurer des services de protection sociale efficiente.



www.anapec.org

L'ANAPEC a pour mission de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics. Elle est chargée de faire la prospection et de collecter les offres d'emploi et la mise en relation avec les demandeurs.



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

www.ada.gov.ma

L'ADA est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

Elle joue un rôle fondamental, dans la concrétisation des ambitions stratégiques tracées pour le secteur agricole à l'horizon 2030.

.

Maroc PM
Entrepreneuriat Croissance Compétitivité

www.web.marocpme.gov.ma

Maroc PME est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Sa mission consiste à œuvrer pour la promotion, le développement et la mise à niveau des PME.

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Energétique

www.amee.ma

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Elle est chargée d'implémenter la politique gouvernementale en matière de réduction de la dépendance énergétique à travers la promotion du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.



www.masen.ma

L'Agence marocaine pour l'énergie durable est une société de droit privé à capitaux publics, qui a pour objectif de porter le projet du gouvernement marocain de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.



www.ompic.org.ma

L'OMPIC est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Il a pour mission la promotion de la propriété industrielle et commerciale et la mise à disposition de l'information juridique adéquate aux intéressés.



www.add.gov.ma

L'Agence du Développement Digital est chargée de mettre en œuvre la stratégie de l'Etat en matière de développement du digital et de promouvoir des outils numériques et le développement de leur usage auprès de l'administration, des entreprises et des citoyens.



www.cciscs.ma

La CCIS Casablanca-Settat, est un établissement public, elle représente les professionnels des secteurs du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics, ainsi qu'auprès des organisations et institutions internationales œuvrant dans les domaines afférents à ses missions.



www.casablancafinancecity.com

La CFCA est une société anonyme de droit privé visant à faire de Casablanca un hub financier régional en Afrique. Son tour de table est constitué de la Région de Casablanca-Settat, de Tamwilcom, des principales banques marocaines, du dépositaire central des valeurs mobilières, du secteur des assurances et de la Bourse de Casablanca.



www.casablanca-bourse.com

La Bourse de Casablanca est une société anonyme placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a pour mission la promotion et le développement du marché boursier marocain.



La Confédération Marocaine de TPE-PME a pour objectif de défendre les intérêts de ses membres (TPE et PME marocaines tout secteur confondu), les soutenir et les accompagner dans leurs développements.

www.tpe-pme.org



Finéa est une société de financement œuvrant pour le développement de l'entreprise marocaine et de l'économie nationale en facilitant l'accès des TPME au financement et à la commande publique.

www.finea.ma



La CIRED est un établissement relevant de l'université Hassan I de Settat. C'est une plateforme d'incubation, d'écoute, de dialogue, d'échange, de partenariat, de valorisation de la recherche et de l'innovation.

www.cite-innovation-uhp.ma



www.mcamorocco.ma



European Bank
for Reconstruction and Development

www.ebrd.com

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public chargé de la mise en œuvre du programme objet du Compact II, conclu en 2015 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

La Banque européenne pour la reconstruction (BERD) est une organisation internationale, œuvrant pour le développement du potentiel entrepreneurial, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accroissement des financements en direction des petites et moyennes entreprises.

Les GIAC sont des associations à but non lucratif, financés par l'Etat et gérés par les professions sectorielles, pour le développement de la formation en cours d'emploi et en vue d'encourager les entreprises à l'amélioration continue des compétences de leurs salariés.



www.giac.ma



www.offpt.ma

L'OFPPT est le premier acteur public dans le domaine de la formation professionnelle. Il propose un éventail de formations pour permettre aux entreprises de s'adapter avec les changements structurels et avec les évolutions technologiques et économiques.

Structures d'accompagnement



www.casainvest.ma

Initié par le CRI Casablanca-Settat, « Qimam » est le nom choisi pour le premier pôle régional d'accompagnement des TPME. Cette structure ambitionne de fédérer l'écosystème entrepreneurial et de proposer une offre complète et adaptée à destination des porteurs de projets (plateformes physiques et numériques, conseil, réseaux, accompagnement ..)



[web.facebook.com/MSEC.C.Morocco/?ref=nf](https://web.facebook.com/MSEC.Morocco/?ref=nf)

Le MSEC est une Fédération de l'Écosystème Startup au Maroc, qui réunit 20 organisations de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de formations entrepreneuriale, de pré-Incubation, d'incubation, et d'accélération ainsi que plus de 1000 Startups accompagnées.



www.startupmaroc.org

StartUp Maroc est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif d'accélérer la création d'emploi et stimuler le développement économique du Maroc à travers l'entrepreneuriat et l'innovation.



www.lafactory.co

LaStartup Factory est un Incubateur qui favorise le rapprochement start-up et grandes entreprises en Afrique. Ce centre de 600m², situé au Technopark à Casablanca, réunit les professionnels d'un secteur dans le but d'accélérer la collaboration entre les porteurs de projets innovants et de grandes entreprises.



www.mcise.org

Le Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social (MCISE) ou Moroccan CISE, est un incubateur et une organisation à but non lucratif et dédiée à la recherche de solutions innovantes aux défis sociaux au Maroc et à la promotion de l'entrepreneuriat social.



www.reseau-entreprendre.org

Réseau Entreprendre Maroc a pour mission de contribuer à la réussite de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de richesses à travers un accompagnement humain et financier gratuit et dans la durée.



www.enactus-morocco.org

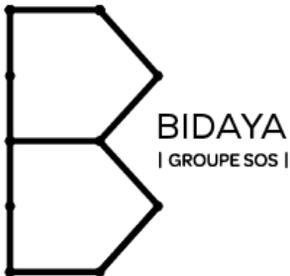
Enactus est une ONG constituée d'étudiants et de leaders du monde académique et économique, qui s'engage à faire de l'entrepreneuriat un levier pour améliorer les vies et façonner un monde meilleur et durable.



إنجاز المغرب
INJAZ AL-MAGHRIB

Injaz Al Maghrib est une ONG œuvrant pour l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, grâce à des programmes de formation ciblés, basés sur la méthode « Learning by Doing »

www.injaz-morocco.org



Bidaya est l'incubateur « Social Green Tech » à Casablanca de PULSE, organisation leader dans le soutien de l'entrepreneuriat à impact présente à l'international.

www.bidaya.io



Hub Africa est à la fois une plateforme, et un événement annuel pour encourager les rencontres B2B, dont l'objectif est le développement de réseau et d'affaires.

www.hubafrica.co



www.Impactlab.africa

Impact Lab est une structure accompagnant les startups, les entreprises et les institutions publiques pour leur permettre de répondre de façon innovante à leurs enjeux de croissance et de transformation au Maroc et en Afrique.



www.rdmoroc.com

L'Association Marocaine pour la Recherche Développement s'assigne la mission générale d'initier, promouvoir et dynamiser l'innovation et la R & D dans les entreprises marocaines du secteur productif.

CLUSTER SOLAIRE

www.clustersolaire.ma

Le Cluster solaire a pour missions: de mettre en réseau les différents acteurs de l'écosystème des énergies renouvelables, maximiser leurs synergies, faciliter leur accès à l'information, améliorer la productivité des entreprises, accroître leur capacité d'innovation et développer leurs compétences et capacités.



www.endeavor.org

Endeavor Morocco est une structure œuvrant pour la stimulation de l'Entrepreneuriat à Fort Impact, avec un objectif à moyen-terme d'accompagner les entrepreneurs sélectionnés à des changements d'échelle.



Kluster CFCIM est une structure relevant de la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc. Elle se propose de booster l'écosystème des startups et de l'entrepreneuriat au Maroc

www.cfcim.org/kluster



Cluster Menara est une association marocaine spécialisée dans les industries agroalimentaires et cosmétiques du luxe. Elle a pour objectif d'accompagner les startups, TPE et PME marocaines, en misant sur l'innovation, la croissance, et la visibilité des secteurs agroalimentaires et cosmétiques à l'échelle internationale.

www.clustermenara.com



HSEVEN est un accélérateur à dimension régionale. Il ambitionne de constituer un Hub pour les Marocains et les Africains afin de révolutionner le monde par l'innovation technologique.

www.hseven.co



CE3M (Cluster électronique, microélectronique et mécatronique du Maroc) est un hub qui se charge de l'animation et de la structuration de l'innovation et des compétences spécialisées dans les secteurs précités.

www.ce3m.ma



New Work Lab est un accélérateur de startups et espace de coworking. Il constitue un espace d'expérimentation et d'innovation des nouvelles façons de travailler pour l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat.

www.newworklab.com



CEED (Centre of Entrepreneurial and Executive development) est une organisation non gouvernementale américaine, qui accompagne les entrepreneurs pour le développement de leurs entreprises dans les marchés émergents

www.ceed-global.org/morocco

**EMERGING
BUSINESS**
Factory

Emerging Business Factory (EBF) est un incubateur et coworking space spécialisé dans le digital et la création de startups innovantes.

www.emergingbusinessfactory.com



Happy Ventures est membre de l'écosystème africain de l'innovation et œuvre pour le développement d'un cadre d'accélération de l'innovation virtuelle pour les startups au Moyen-Orient et en Afrique.

www.happyventures.ma



www.daralmoukawil.com

Dar Al Moukawil est une structure relevant du groupe Attijariwafa Bank, qui a pour objectif de contribuer à l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et à l'accélération de la croissance des TPE.



www.fondationinvest.ma

La Fondation Création d'Entreprises relevant du Groupe Banque Populaire, est une structure qui a pour objectif de contribuer à la promotion de la culture entrepreneuriale et à la croissance des TPME.



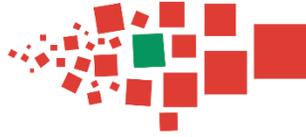
www.fondation-bensalah.ma

Dar-Libtikar est un programme d'accompagnement dédié à la réussite des innovateurs sociaux. Il englobe un soutien technique et/ou financier sur une période allant jusqu'à douze mois.



www.fmje.ma

La Fondation Moubadara pour les Jeunes et l'entrepreneuriat a pour mission la promotion de l'investissement et de la création d'entreprises, l'encouragement de l'initiative privée et des jeunes porteurs de projets, ainsi que la modernisation des TPE/PME.



المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement
ⵎⵏⵏⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔⵉⵎⵉⵏⵜ ⵏ ⵏⵓⵔⵉⵎⵉⵏⵜ
Casablanca - Settat ⵏⵏⵓⵔⵉⵎⵉⵏⵜ ⵏⵏⵓⵔⵉⵎⵉⵏⵜ
الدار البيضاء - سطات

un acteur public au service du secteur privé



www.casainvest.ma



www.linkedin.com/company/centre-r-gional-d'investissement-du-grand-casablanca-cri-



www.facebook.com/CRICASASETTAT



www.edata.casainvest.ma